

---

TERRI AGNEW : Bonjour, bonsoir à tous. Bienvenue à cette réunion du Groupe de travail de mise en œuvre d'ATLAS II. Aujourd'hui, nous sommes mercredi 30 septembre 2015. Il est 17 h 30 UTC.

Sur le canal anglais, nous avons Alan Greenberg, Cheryl Langdon-Orr, Siranush Vardanyan, Olivier Crépin-Leblond, Maureen Hilyard, Jean-Jacques Subrenat et Glenn McKnight.

Nous avons les excuses de Gunela Astbrink, Holly Raiche, Eduardo Diaz et Tijani Ben Jemaa.

Le personnel de l'ICANN : Heidi Ullrich, Ariel Liang et Terri Agnew.

Nos interprètes d'espagnol aujourd'hui sont Veronica et Marina. Et nos interprètes de français sont Claire et Camila.

Je vais maintenant vous demander de prendre la parole – avant de prendre la parole, de donner votre nom pour nos interprètes pour leur permettre de nous identifier sur les autres canaux.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci. Bonjour. Est-ce qu'on a oublié quelqu'un lorsqu'on a fait l'appel? Est-ce que quelqu'un a été oublié? Si ce n'est pas le cas, nous allons commencer par adopter notre ordre du jour qui est très simple : nous allons continuer notre travail, nous allons analyser les recommandations que nous avons, qui ont été affectées à différents groupes, à différents groupes de travail de notre communauté.

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier, mais pas comme registre faisant autorité.*

---

Et puis, est-ce qu'il y a des « divers » à ajouter à notre ordre du jour?

Bien. Je ne vois pas de mains levées. Donc, nous allons passer directement aux actions à suivre correspondant à notre téléconférence antérieure; il y en a plusieurs.

Je me demande s'il est vraiment nécessaire de les lire ou est-ce que – parce qu'il y en a beaucoup...

Voyons un petit peu... Toutes les actions à suivre qui sont liées à ICANN 54, à Dublin, nous les laissons de côté. La recommandation 41 que les membres du Groupe de travail de nouvelles stratégies émettent les membres d'ATLAS II au courant concernant la discussion de la réunion B. Et tout ce qui concerne la réunion de Dublin, peut-être pourrait être prêt avant les autres, comme ça on saura ce qu'il faut aborder lorsqu'on sera à Dublin.

ATLAS II doit demander aux vice-présidents régionaux de fournir des résumés, des activités de mise en œuvre dans leur région respective qui concerne les RALOs et la participation future de travail avec les ALS.

Je vais demander au personnel de l'ICANN – parce que c'est eux qui sont en contact avec les vice-présidents régionaux – Heidi, peut-être, est-ce que vous pouvez – je ne sais pas si vous pouvez parler, mais est-ce que vous pourriez – est-ce qu'on a demandé aux vice-présidents régionaux de s'occuper de cela pour qu'ils puissent nous présenter cela lors de la réunion de Dublin?

---

HEIDI ULLRICH : Oui, Olivier. Oui, les GSE ont reçu les informations des recommandations, et en plus ils ont — on a un document qui est au Conseil et donc, toutes les recommandations qui sont liées au Conseil d'administration ou au GSE, c'est-à-dire au Groupe de travail de participation des parties prenantes mondiales.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Heidi. Bien. Donc, nous allons voir — passer à la recommandation 42 liée à la budgétisation du Sommet At-Large. Et j'ai deux tableaux que j'ai envoyés à ALAC et au sous-comité qui s'occupe du budget, des finances d'ALAC. Je n'ai pas eu de réponse, donc je pense que la prochaine étape sera de l'envoyer au Conseil de l'ICANN avec un feu vert du président d'ALAC — qui est sur cet appel — voir s'il est d'accord pour donner son feu vert. Et Cheryl doit fournir des détails à Olivier sur les assemblées générales d'APRALO lors de la première assemblée générale d'ALAC, à l'époque préhistorique d'At-Large.

CHERYL LANGDON-ORR : Vous les aurez.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Bien. Nous allons attendre un petit peu pendant que vous cherchez ces informations pour que vous puissiez nous les fournir. Et je pense qu'après, la prochaine étape sera d'envoyer cela au Conseil de l'ICANN et le président du sous-comité des finances, Cherine Chalaby.

Alan, qu'est-ce que vous en pensez? Est-ce que vous êtes d'accord?

---

ALAN GREENBERG : Je ne suis pas très sûr. Est-ce qu'il faut envoyer cela au Conseil? Est-ce que techniquement le Conseil doit approuver ce budget?

Est-ce que vous m'entendez?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, oui, on vous entend. Donc, qu'est-ce qu'on doit faire?

Je pense que je vais demander un petit peu à Heidi ce qu'il faut faire dans ce cas-là. La raison pour laquelle je pense que l'on devrait envoyer cela au Conseil maintenant, c'est parce que jusqu'à maintenant, il n'y a pas eu d'actions mises en place.

Heidi?

Heidi, vous avez la parole.

HEIDI ULLRICH : Merci, Olivier. Deux points. Pour revenir au point – à l'action à suivre précédente, j'ai lu dans le chat et l'assemblée générale – cette action à suivre a été complétée déjà concernant l'assemblée générale d'AFRALO.

Et ensuite, pour l'année fiscale 2015, il y a eu des demandes spéciales de NARALO, d'AFRALO et on leur donne la priorité. Donc, NARALO – il va y avoir une réunion en octobre en Amérique du Nord, mais le prochain point, qui est important, et qui concerne le deuxième point aussi, ce sera AFRALO – excusez-moi si je me trompe. Le deuxième point, avant de l'envoyer au Conseil, je pense qu'il faut...

---

ALAN GREENBERG :                   Ça ne va pas être envoyé au Conseil dans sa totalité?

HEIDI ULLRICH :                    Oui. On va l'envoyer à Rinalia.

ALAN GREENBERG :                Oui, je sais que Rinalia est intéressée, ça l'intéresse, elle va participer à l'assemblée générale, elle y participe fréquemment et donc, elle peut recevoir cela et le présenter. Bien, je vais faire cela. Je dirais que si on suit le cours des événements des demandes de budget habituelles, on n'aura pas suffisamment d'assemblées générales l'année prochaine.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :        Oui. Dimanche, avant que vous parliez au Conseil et mardi, vous parlerez au Conseil et vous allez parler avec Xavier Calvez mardi après-midi.

Et lors de la dernière réunion à Buenos Aires, je me souviens qu'on n'avait pas préparé...

ALAN GREENBERG :                Vous voulez dire qu'on va présenter cela lors de notre réunion avec le Conseil? On a été critiqué par tout le monde, y compris Rinalia. On a fait des commentaires, on nous disait que la seule chose qu'on présentait au Conseil, c'était des choses sur lesquelles ils devaient dépenser l'argent. Est-ce que vous pensez qu'on doit de nouveau faire la même chose lors de cette réunion numéro 54? C'est une question que je vous pose...

---

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Vous avez la croix rouge sur l'Adobe Connect. Je pense que de le présenter au Conseil va reproduire la même situation.

J'ai parlé avec Rinalia et elle a reçu et envoyé plusieurs e-mails et on leur – on a demandé à Cherine lorsqu'on a commencé la discussion et d'après ce que j'ai compris, elle veut continuer, elle veut que ce document soit envoyé à l'avance de notre réunion – avant notre réunion de Dublin. C'est pour ça que je demande que l'on – quelle est la façon de continuer, comment est-ce qu'on doit agir, quelle est la mesure, les mesures à prendre maintenant.

ALAN GREENBERG : Alors, on devrait l'envoyer à Cherine et à Rinalia si c'est prêt, si ce document est prêt et si c'est le document dont ils ont besoin.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Alan. Je ne pense pas qu'il y ait eu des changements – qu'il y ait des changements à faire dans ce document. Je n'ai pas reçu de commentaires du Comité du budget et jusqu'à maintenant, il n'y a pas eu de commentaires sur ce document. Je pense qu'il est facile à comprendre, en tous cas j'espère que c'est le cas. Si ce n'est pas le cas, je vous demanderais de le dire.

ALAN GREENBERG : Je ne l'ai pas regardé. Donc, je ferais...

---

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup. Nous allons maintenant avancer. Une dernière question concernant l'action à suivre destinée à Cheryl Langdon-Orr. Lorsqu'on parle de l'époque préhistorique, c'est avant l'assemblée générale du Mexique. Parce qu'ici, il est écrit – parce que dans la page Wiki, nous avons toutes les assemblées générales à partir de celle de *Mexico city*. Et je crois que les autres n'ont pas été enregistrées. Et il me semblait qu'on parlait de celles qui dataient d'avant *Mexico*.

CHERYL LANGDON-ORR : Oui, c'est ça. Et si vous voulez, je suggère – parce que nous reconnaissons qu'auparavant, lors des assemblées générales d'At-Large, il ne semblait pas d'assemblées générales. On peut – je vais les publier sur la page Wiki.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : OK. D'accord. On reconnaît donc qu'il y avait d'autres assemblées générales avant les assemblées générales du Mexique.

CHERYL LANGDON-ORR : Oui. C'était le leadership régional qui se réunissait pour les assemblées régionales [de chaque RALO].

ALAN GREENBERG : Pour chaque signature de mémorandum pour chacun des cinq RALOs, il y avait une réunion des RALOs, parce qu'ils devaient signer ces documents. Donc, ça doit être sur la liste. Et certains des RALOs, lors de ces réunions d'ICANN, il y avait des réunions de toutes les ALS, on les

---

appelait « assemblées générales » en tous cas. Donc, on doit reconnaître cela.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Cheryl. Je pense que nous devons retirer les assemblées générales et les autres réunions des ALS d'ICANN, qui étaient financées par ICANN. On peut considérer cela comme l'équivalent des assemblées générales.

CHERYL LANGDON-ORR : D'accord.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Parfait.

CHERYL LANGDON-ORR : Et on pourrait dire aussi avant et jusqu'à l'époque où les RALOs organisaient les — avant la formation des RALOs. Donc, on parle de l'époque où on avait la signature des protocoles d'accord, MoU. Bien. Cela semble dater de loin, mais ce n'est pas si loin que ça en fait.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Continuons notre travail. Dev a demandé la parole.

Dev, vous avez la parole.

---

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Bien. Bonjour. Juste une petite correction concernant les assemblées générales. En 2007, il y a eu une assemblée générale pour approuver la règle de procédures. C'était quelque chose que je voulais ajouter à ce propos.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Dev Anand Teelucksingh.

Cela peut être modifié s'il vous plaît? Est-ce que ça peut être modifié sur la page Wiki?

Donc, 2008, avant l'assemblée générale du premier Sommet At-Large. Il faut donc mettre cela à jour.

Bien. On avance, donc, maintenant.

Je vois qu'Ariel est en train de modifier, de corriger la tâche.

Est-ce qu'il y a d'autres commentaires sur ces actions à suivre que l'on vient de mentionner? Non? Ce n'est pas le cas?

Donc, la dernière action à suivre que nous venons de mentionner, identifier les recommandations qui demandent des évaluations permanentes et les placer dans des catégories séparées. Et la deuxième réunion d'At-Large, qui doit commencer maintenant... Nous n'avons pas encore préparé les recommandations – ces recommandations. On peut peut-être le faire – ce sera notre prochaine étape dans notre travail. Et nous allons maintenant avancer dans notre ordre du jour. Nous allons passer au point suivant de notre ordre du jour, qui est le point numéro 3 : révision des recommandations. Et nous allons commencer la

---

recommandation numéro 19, formation de compétences. Donc, 19 : formation de compétences. C'est une tâche assez longue. Éliminer les barrières à la participation dans les processus de l'ICANN et les pratiques de l'ICANN. Donc, le Groupe de formation de compétences est responsable, hein? Il faut les consulter. On pourra commencer à repeupler un petit peu ce groupe. Maintenant, je vais donner la parole au public pour les suggestions sur la façon dont on peut donc répondre et mettre en œuvre cette recommandation. Donc, la formation de compétences, ça veut dire des webinaires, des séminaires. Ça peut paraître évident. Il y a différentes choses qui sont déjà en cours dans le domaine de la formation de compétences, dans le domaine des RALOs aussi.

Nous allons donner la parole à Dev Anand Teelucksingh qui demande la parole.

Dev, vous avez la parole.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Merci. En ce qui concerne cette recommandation 19, le sous-comité de sensibilisation et de participation analyse aussi la participation des membres d'ICANN et les activités d'ICANN et d'At-Large. Je pense que ces candidats devraient être aussi participer. On a mis en place une page Wiki pour discuter de cette – de ces recommandations du bureau 19 dans la participation et on en reparlera pour la réunion 55 d'ICANN.

---

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Dev. Est-ce que cette page est prête? Est-ce qu'on peut déjà donner le lien pour cette recommandation 19 affichée sur l'écran?

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Oui. Je pense que nous allons attendre les commentaires sur cette tâche et sur ces activités de sensibilisation et de participation.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Dev. Est-ce que vous pouvez nous envoyer le lien ou mettre le lien dans le chat? De façon à ce qu'Ariel puisse le coller dans notre page [peu clair].

En attendant, je vais donner la parole à Glenn McKnight, qui demande la parole.

Glenn, vous avez la parole.

GLENN MCKNIGHT : Merci. Quand on parle de formation de compétences, à mon avis, on parle toujours d'organiser des webinaires en ligne. Et lorsque je parle de la formation de capacités ou de compétences, ce serait une organisation avec certaines forces. Et je me demande comment on peut évaluer, comment est-ce qu'on peut aider nos RALOs à évaluer leurs volontaires, leur capital humain pour participer à travers la sensibilisation. Donc, je pense qu'on a besoin d'un outil pour faire participer nos membres de façon à ce qu'ils participent activement. Et une des choses dont j'ai parlé avec le personnel de l'ICANN, c'est de faire davantage de sessions

---

d'informations avec les ALS pour voir quels sont les besoins réels pour essayer de fournir ces besoins, voir quels sont leurs points d'intérêt les plus forts. Donc, je crois qu'il faut travailler avec les gens et monter comme ça d'un niveau à l'autre en partant du bas. Il nous faut – parce que ce n'est pas seulement de réunir de l'argent, on ne demande pas de l'argent pour nos membres, on veut d'abord croire de quoi ils ont besoin, développer une relation et ensuite, seulement à ce moment-là, commencer à demander de l'argent. C'est une approche systématique en termes de formation, de construction des compétences au sein d'un groupe.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Glenn. Une question qui vous est destinée. Vous parlez de faire – d'attirer, de réunir ces ALS et ces individus, vous voulez dire en les contactant par e-mail, de les approcher, mais de quelle manière? En leur envoyant des e-mails personnalisés ou en essayant de voir quelles sont les personnes qui ne participent à aucune activité et de les contacter l'une après l'autre en leur demandant pourquoi...

Allez-y, Glenn.

GLENN MCKNIGHT : Ce que l'on peut faire, c'est que lorsqu'on aura identifié les personnes qui ne participent pas – vous m'entendez?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, on vous entend.

---

GLENN MCKNIGHT :                    Donc, leur dire – Judith et moi allons les contacter par mail ou par téléphone, essayer de voir à quel moment on peut les trouver sur Adobe Connect et essayer d’avoir des sessions plus facilement organisées avec eux. Ce qui nous donnera la possibilité de leur poser des questions. Plutôt que de leur dire ce que nous pensons qu’ils doivent avoir, leur demander ce dont ils ont besoin.

Nous avons identifié un groupe de personnes nombreuses qui ne participent pas aux appels. Donc, on voudrait savoir pourquoi ils ne participent pas à ces appels.

Et Judith a dit qu’elle voulait qu’il y ait des conversations avec ces gens-là, conversations simplement. Nous devons essayer de nous adapter aux gens, au niveau des gens, hein, et aller trouver les gens et parler, dialoguer avec eux.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :        Judith, est-ce que vous voulez ajouter quelque chose?

JUDITH HELLERSTEIN :            Oui. Glenn, je pense que les gens reçoivent beaucoup trop de mails et ils ne savent plus tellement ce qui est important, comment participer aussi. Et donc, je pense qu’il faudrait cibler le développement de compétences de manière à savoir comment travailler avec ces ALS qui sont les moins – qui participent le moins. Parce qu’avant tout, les mails destinés à une ou deux personnes, deux ou trois personnes qui sont des personnes qui participent le plus, on voudrait augmenter cette participation à tous les gens. Participer, travailler avec les autres gens

---

de l'ALS, pas seulement avec les mêmes petits groupes de gens et essayer de comprendre ce qui se passe, pourquoi ils ne comprennent pas, ce qu'ils ne comprennent pas, pourquoi ils ne répondent pas aux e-mails ou pourquoi ils ne participent pas. Parce que, par exemple, ils reçoivent les annonces de NARALO et ils ne répondent pas. Pourquoi? Est-ce qu'ils ne se sentent pas à l'aise?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Judith.

Ariel en prend note. Très utile. Est-ce qu'il y a d'autres commentaires pour cette recommandation numéro 19? Bien sûr, le gros de cette recommandation va être mis en œuvre par le Groupe de travail de sensibilisation, de participation et de formation de compétences. Je crois que c'est quelque chose que nous devons mettre en œuvre et quelque chose de permanent parce que nous devons attendre le résultat de ce travail que nous faisons actuellement. Il y a beaucoup de travail qui a été pour renforcer cette relation que nous avons – ou que nous n'avons pas justement – avec ces ALS. Donc, il y a beaucoup de choses à faire dans ce domaine.

ALAN GREENBERG : Olivier, je voudrais prendre la parole.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Allez-y, Alan.

---

ALAN GREENBERG: Le Groupe d'attente concernant les critères des ALS fait partie de cela, hein? La mise en œuvre devra être basée sur ces gens et sur la façon dont on peut contacter les ALS et contacter les membres des ALS qui participent. Ils vont devoir participer à ce travail. Ils vont devoir mener ce travail réalisé par ce groupe, non?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, tout à fait, Alan. Donc, si vous voulez, on peut demander à ce groupe, on peut mettre ici ce groupe dans les groupes de travail auxquels cette recommandation est assignée. Donc, on ajoute « attentes et critères des ALS des groupes de travail qui travaillent là-dessus ». Parfait. C'est parfait.

Nous allons continuer à avancer.

Merci beaucoup pour votre contribution pour la recommandation 19. La 20 a déjà été abordée sous différents angles, cela concerne notre processus de gestion des politiques et le système lié à cela. Certains outils peuvent être utilisés. Je crois que nous avons beaucoup d'informations là-dessus. C'est un travail qui est en cours de réalisation et jusqu'à ce qu'on ait réalisé ou mis en place cet outil et qu'il soit devant nous – lorsque je regarde cette tâche, je pense que l'on n'a rien à ajouter actuellement, sauf peut-être les dernières nouvelles concernant la construction de cet outil, les dernières précisions concernant la construction de cet outil ou la mise en place de cet outil.

Bien. Il n'y a pas d'autres commentaires sur ce point, donc nous allons descendre à la recommandation numéro 29. Alors, ALAC doit mettre en œuvre un système automatique pour suivre les thèmes d'intérêts qui

---

sont discutés actuellement au sein des différents RALOs et qui sont – et que cela soit accessible à tous.

Bien. Donc, vu ce que les autres RALOs – le fait de voir ce que les autres RALOs discutent, la possibilité de voir ce dont discutent les autres RALOs, hein?

Bien. Donc, est-ce qu'il faut créer un outil, créer une page Wiki spécifique ou est-ce qu'il y a quelque chose qui existe? Il y a eu des contributions des médias sociaux, le Groupe de travail sur la technologie.

Est-ce que vous voulez ajouter quelque chose ici?

Donc, l'équipe de travail spéciale veut réunir tous les gens des RALOs qui sont consacrés à ce travail. Et le Groupe de travail des réseaux sociaux a déjà travaillé avec les secrétaires des différents RALOs, et je ne suis pas tout à fait sûr si le modèle est en train d'être utilisé aujourd'hui ou pas, s'il est beaucoup utilisé, s'il n'est pas mis en œuvre pour l'instant, c'est toujours à l'étape des essais.

Je vois que Dev lève la main. Allez-y.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Merci. Alors, l'Équipe de travail spéciale sur la technologie – surtout moi...

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : On a perdu le son...

---

Est-ce qu'il s'est déconnecté? Ah non, le voilà.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Vous m'entendez?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, on vous entend maintenant, mais on a des problèmes de son.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Alors, je m'excuse.

On a essayé de créer un modèle sur [peu clair] pour essayer de voir quelle pourrait être la structure qui fonctionnerait le mieux. Alors, nous avons conçu un site Web sur lequel on essaie de voir et de trouver la manière de mettre en œuvre les recommandations.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Dev. C'est une bonne idée. Comme on le sait tous, le site n'est toujours pas en ligne, mais il sera expliqué d'ici peu à la Communauté. On espère pouvoir faire le suivi de cette discussion un peu plus tard parce que peut-être que l'on pourra répondre à la question à travers le site Web.

Ariel, allez-y, vous avez la parole.

ARIEL LIANG : Nous avons une nouvelle section pour laquelle nous avons déjà élaboré un modèle. Alors, toutes les nouvelles publiées vont apparaître

---

automatiquement dans la page du RALO, et les membres de la Communauté vont pouvoir se connecter au site dans la partie de l'Accès au site Web pour que les gens se connectent. Nous allons voir avec les dirigeants quelle serait la meilleure manière d'accéder au site et quels seraient les contenus limités.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Ariel. C'est très utile d'avoir cette mise à jour. Il me semble que cela pourra donc être conservé comme une recommandation en cours ou en progrès ou... je ne sais plus quel nom on va lui donner, mais ce qui est important, bien sûr, est de voir le lancement du nouveau site Web de l'ALAC. Je pense qu'il va falloir qu'on évalue cela une fois que le site sera publié, mais il faudrait évaluer si ce site suivra la recommandation ou pas, etc. Alors, on verra d'abord le site Web et on essaiera de répondre à tout cela par la suite.

On avance?

La recommandation suivante est la numéro 33. C'est que l'ALAC devrait organiser davantage de séminaires Web, de formations de compétences. Et il me semble voir une question juste en dessous. Parce qu'il faut voir ce qu'est la formation de compétences et voir si on ne veut pas renommer ces séminaires. Par la suite, on va voir le calendrier des séminaires Web qui ont été organisés dans la dernière année, je dirais. Donc, on a au moins une vingtaine, si ce n'est pas plus [peu clair] jugée pour lesquelles il nous faut des séminaires Web intermédiaires pour les différents sujets spécifiques. Donc, je ne sais pas si on pouvait marquer cela comme conclu parce qu'on a beaucoup plus de séminaires Web que ce qu'on n'a jamais eu auparavant. J'ai noté que l'assistance

---

aux séminaires Web n’a pas été la meilleure et par conséquent, je me demande ce que l’on pourrait faire d’autre pour améliorer la situation.

Donc, si vous avez des commentaires à ce sujet, je serais intéressé à les écouter et je suis vraiment inquieté par le manque de participation aux séminaires Web. Cependant, les ALS nous ont toujours demandé davantage de séminaires de formation de compétences. Alors, si vous voulez prendre la parole, vous avez la liberté de le faire.

Oui, Maureen Hilyard?

MAUREEN HILYARD :

Merci, Olivier. Je voulais simplement dire – on parle ici de formation de compétences, de séminaire Web, et je pense que cela nous permet des occasions de communication intercommunautaire. Surtout dans le cadre de la transition du rôle de supervision des fonctions IANA, on a davantage de communications qu’auparavant. Mais je pense que l’on devrait peut-être qu’avec APERALO, par exemple, on a organisé des séances inédites et on commence à travailler de très près avec les autres acteurs de la région pour voir quels sont exactement les besoins dans la région. Ce qui est tout à fait important, il me semble. Parce que peut-être ce que nous identifions comme un besoin important n’est pas d’importance pour quelqu’un d’autre. Donc, on apprécie énormément la possibilité de travailler avec les autres communautés pour essayer de fournir les séminaires Web qui sont d’importance pour notre communauté, au moins à notre avis. Il y a beaucoup de rapports et beaucoup de réunions qui nous intéressent.

---

Et donc, nous avons commencé déjà à travailler avec nos autres personnes qui communiquent avec nous pour pouvoir résoudre cela. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Maureen. Merci pour ce commentaire réaliste. Maintenant, nous avons Dev Anand Teelucksingh et je vais donner la parole à Glenn par la suite parce qu'il a écrit sur le chat qu'il y a toujours les mêmes personnes qui participent aux séminaires Web.

Alors, je vais d'abord donner la parole à Dev. Dev.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Merci. Un des défis, je pense, serait la capacité d'utiliser les matériels de ces séminaires Web, ces documents, une fois que le séminaire est fini pour pouvoir partager plus facilement sur les réseaux sociaux. Le défi ici est Adobe Connect. Parce que ça prend du temps pour pouvoir convertir les fichiers audio d'Adobe Connect et donc, il faudrait vraiment que l'on ait la possibilité d'obtenir les enregistrements en temps réel pour que les gens puissent participer plus facilement. Donc, voilà un des défis.

On devrait peut-être avoir une discussion à travers l'Équipe de travail spécial de la technologie avec Josh du personnel de l'ICANN pour voir si on ne peut pas trouver une manière d'améliorer cela, pour mieux travailler avec l'ICANN pour résoudre la situation. Ce que je veux dire, c'est que les séminaires Web de formation de compétences sont acceptables s'ils améliorent la possibilité de partager des connaissances.

---

Il faut installer un plug-in sur le navigateur, il faut avoir tout avant le séminaire Web, mais des fois ce n'est pas facile, ce n'est pas évident.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Dev. C'est une bonne remarque. Je n'étais pas au courant de cela et je me demande si on ne devrait pas avoir des statistiques ou des données qui nous permettent de voir si les séminaires Web qui sont archivés ont été consultés et en quelles mesures. Si on pouvait au moins vérifier cela, on pourrait voir la quantité de personnes qui ont accédé aux séminaires Web et qui ont téléchargés les [peu clair], qui les ont écoutés après le séminaire même.

Je sais qu'Ariel prend note à mesure qu'on parle, donc ce serait intéressant de demander à l'Équipe spéciale de la technologie de communiquer avec Josh pour pouvoir centraliser tous les séminaires Web que nous avons à disposition du public dans notre site Web. Nous communiquons constamment avec les structures At-Large, et je ne sais pas si les structures sont au courant de l'existence de ces structures et surtout des structures qui viennent juste d'être ratifiées. Souvent, il est difficile de savoir exactement ce qui a été fait, ce qui a été dit.

J'ai Cheryl d'abord et puis Glenn.

Donc, nous allons suivre l'ordre. Cheryl, vous avez la parole.

CHERYL LANGDON-ORR : Merci, Olivier. Je voudrais signaler que les valeurs et la quantité en général de personnes qui participent sont très faibles. Et ça pourrait être difficile de pouvoir fournir l'accès à tout cela. Donc, il faudrait que

---

l'on commence à travailler sur l'amélioration du niveau des participations dès maintenant pour pouvoir utiliser les ressources existantes et pour pouvoir utiliser ces matériels comme ressources. Cela est important, bien sûr, pour les ALS et pour les numéros des ALS, pendant l'étape d'accréditation aussi. Cela implique également qu'on peut attirer les personnes dans une croissance constante. On parle de prise de décisions, de rationalisation pour les politiques et en général, pour tout pour que les différentes personnes puissent peut-être rationaliser ces critères pour les choix existants en termes de matériel.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Cheryl.

Demandons à Heidi – peut-être qu'elle pourra leur dire si d'autres ALS, entre les matériels qui ont été envoyés pendant la ratification, ont des liens avec les séminaires Web de renforcement, de formations de compétence qui sont déjà nombreux.

HEIDI ULLRICH : Il faudrait que je vérifie cela. Je dirais oui, mais il faudrait surtout que je vérifie cela avec Ariel. Merci. Avec Nathalie aussi.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Heidi.

Nous allons maintenant entendre Glenn McKnight.

---

GLENN MCKNIGHT :                    Merci. Comme le disait Cheryl, j'ai publié sur le chat le fait qu'il faut que l'on fournisse un résumé qui permette de mettre à jour les résultats attendus de ce séminaire Web. Les personnes apprennent quand elles veulent. Ça ne veut pas dire que les séminaires conviennent toujours à leur calendrier, qu'on s'adapte toujours à leurs nécessités. Donc, nous, à NARALO, nous avons un calendrier mensuel et donc, ce serait une bonne idée d'ajouter des informations sur ce séminaire Web, sur la disponibilité pour qu'ils sachent ce qu'ils ont à leur disposition, pour qu'ils regardent quand ils voudront. L'organisation à laquelle ils appartiennent, la formation académique que j'ai, tout ce que j'ai reçu dans mon séminaire Web a beaucoup plus de participants, beaucoup plus de personnes qui participent. Alors, il nous faudrait un bon suivi ainsi qu'une certaine souplesse pour la Communauté.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :        Merci, Glenn.

J'ai une question rapide pour vous. Une fois que le séminaire Web a eu lieu, dans quelles mesures diriez-vous que ce séminaire est annoncé, diffusée entre les membres? Ce serait à travers le site Web ou par courriel ou...? Comment fait-on la diffusion de ces séminaires Web?

GLENN MCKNIGHT :                    Je vous donnerais un exemple. On le divise en chapitres ou en sujets et s'ils suivent tout le même modèle, on met à jour chacune des sections, ce qui veut dire qu'on donne des informations sur comment suivre, sur où aller pour pouvoir accéder aux séminaires Web une fois que la séance est déjà finie aussi. Nous avons également des informations pour

---

les membres. D'autres groupes qui sont un peu différents sont les autres organisations, comme [peu clair]. Glenn et moi avons participé à leurs séances et à différents réseaux. Il y a différentes personnes, des différentes industries — surtout — qui viennent nous voir participer, s'adressent à nous, on partage leurs Twitter pour voir qu'est-ce qu'ils ont publié, pour voir leurs sites, ils partagent leurs séminaires Web — pas le séminaire Web complet, mais des petits conseils, des points qui ont été dits ou alors ils regardent et mesurent la participation des personnes aux séminaires Web, ce qui est aussi bien. Donc, à travers ces personnes qui partagent des informations, on s'assure qu'il y ait davantage de participations, que les personnes sont intéressées...

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Glenn.

Maintenant, on va donner la parole à Alan Greenberg.

ALAN GREENBERG : Merci, Olivier.

Comme vous dites, on a déjà eu un nombre de séminaires Web sur différents sujets, mais — c'est pas mal, mais si personne ne se sent à l'aise, ça ne va pas fonctionner. Certains des séminaires Web fonctionnent très bien et d'autres, non, d'autres ont suivi au-delà des sujets en discussion et d'autres sont très concentrés sur ce sujet. Peut-être qu'un an plus tard, ils vont l'oublier, ils laissent tomber, mais ça prend plus de [peu clair] pour les personnes qui participent. Si vous venez juste de commencer et que vous ne savez rien, bon, allez écouter

---

ces deux enregistrements, assistez à ces deux séminaires Web, mais si vous avez un intérêt spécifique, voyez ça et ça... Donc, il faudrait cibler mieux – mieux orienter les personnes. D'autre part, ces comptes tuteurs sont destinés ou sont ciblés aux individus. Et nous, on n'arrive pas aux individus, mais il faudrait travailler avec les chapitres aussi. Alors, il faut essayer d'arriver jusqu'aux ALS, jusqu'aux membres des ALS. Au moment où on l'aura fait, il faudra que l'on s'assure que l'on a bien compris quelles sont les nécessités... Ça veut dire qu'il y a différents niveaux sur lesquels il faut se concentrer. Quelles sont les nécessités, comment on peut faire que les personnes se sentent – se concentrent surtout.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci. Quant à ce que vous avez dit en premier, je me demande si les séminaires Web ne devraient pas avoir un format plus intéressant qu'une énumération comme vous le dites. Pour cette semaine spécifique, il va y avoir ce type de nécessité, n'est-ce pas? Donc, ça nous fait vraiment penser à la présentation des enregistrements, des interfaces. Pourquoi les personnes pourraient suivre une voie ou l'autre? Ce n'est pas à notre groupe de décider de la question, mais je sais qu'il y a d'autres groupes qui sont impliqués, et le Groupe de formation de compétence est aussi intéressé à cela et donc, il devrait travailler pour améliorer l'accessibilité. Il faudrait voir si on ne pourrait pas le faire à travers une nouvelle rédaction, une nouvelle présentation. Les recommandations devraient également être incluses dans le guide du débutant pour pouvoir être plus accessibles.

ALAN GREENBERG : Non, il doit y avoir une participation du personnel aussi.

---

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Alan.

Quand le site Web aura fini, Ariel aura du temps – tellement de temps qu'elle ne saura pas quoi faire! Non, ce n'est pas vrai Ariel. Ne vous fâchez pas, ce n'est pas vrai. Je sais que ce n'est pas vrai.

Alors, on s'attend à voir cela.

Heidi, peut-être que l'on pourrait penser à cela avant Dublin. Je me souviens qu'il y avait eu des questions sur la manière dont on pouvait aider là-dessus et c'est un projet qui serait très intéressé pour un [stage], n'est-ce pas?

HEIDI ULLRICH : Oui, c'est vrai. Il va y avoir un programme de [peu clair]. On pourra en reparler à Dublin dimanche, si vous voulez. Il y a des suggestions à faire là. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Heidi. Je pense qu'il y a des mains levées qui ne sont pas actuelles... Alan a déjà [peu clair] la parole... Glenn, vous voulez prendre la parole?

GLENN MCKNIGHT : Non, pardon.

---

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Bien. Merci. Ça bien fonctionné. Nous allons maintenant voir la recommandation numéro 38. Comme je l'ai déjà dit, ils disent que l'ICANN devrait assurer que les différents guides soient acceptables. C'est le même problème qu'avec les séminaires Web, n'est-ce pas? Des fois, on a un lien et personne n'arrive à accéder ou à trouver ce qu'il cherche. C'est un problème qu'on a eu avec le guide des débutants, vous vous souvenez? Il faudrait peut-être rafraîchir rapidement tout cela. Le guide des débutants commence à vieillir malheureusement. Il faudrait donc peut-être apporter des modifications à cela.

Alan, qu'est-ce que vous avez à dire? Allez-y.

ALAN GREENBERG : Oui. Ce n'est pas tellement sur le guide de débutant, mais [ces] séminaires. J'ai regardé certains des cours et en regardant l'introduction à l'ICANN, il y avait des sigles que je n'arrivais pas à comprendre. Et le progrès, je pense, devrait être la partie la moins intéressante pour At-Large. Donc, encore une fois, il nous faut des personnes qui n'ont pas tout cela, qui puissent juger ce qui est nécessaire, ce qui est organisé, ce qui ne l'est pas, etc., et quelqu'un de neutre pour nous. C'est utile comme information, mais ce n'est pas possible de tout intégrer, de tout comprendre.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Alan.

Très bonne remarque. Où en est-on, Heidi, avec cette plateforme ICANN là?

---

HEIDI ULLRICH : Si vous êtes intéressés par cette question, il faudrait le voir sur la page. Je sais que le Groupe de travail des séminaires Web a maintenant un agent de liaison qui voudrait bien travailler avec nous pour discuter de la question. Mais si vous avez des idées de cours, vous pouvez nous contacter et nous allons nous réunir dimanche avec Nora aussi, si je ne me trompe. À Dublin, bien sûr.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Heidi.

Je demande si on va avoir toutes les personnes [peu clair] les recommandations. Et donc, en même temps, je voudrais savoir s'il y a moyen de penser à ces recommandations au moment de trouver des [stages]. Ça veut dire de reprendre les recommandations et la possibilité – je ne sais pas, Molly, si c'est possible, d'avoir le guide du débutant et tous les cours, toutes ces séances de formation de compétence, ce matériel centralisé. Ça veut dire de travailler sur ce qui vient d'être fait, pas tellement sur un manuel qui [peu clair]. Je ne sais pas si c'est compréhensible... C'est compréhensible ou pas? Bon, on notera ça comme une action à suivre.

Bien. Y'a-t-il d'autres remarques ou d'autres questions là-dessus? Si je ne me trompe, on a eu l'occasion de discuter de cela. Je ne sais pas si c'est bien de quoi on parle avec ICANN...

Cheryl? À peu près. Bon. Oui, d'accord.

On avance alors.

---

ARIEL LIANG :

Pardon. Je voulais ajouter un commentaire : il faudrait que l'on mette à jour le guide des débutants sur les structures At-Large et pour les structures At-Large du sous-comité d'engagement et de participation. Certains des contenus du guide vont être mis à jour. Donc, il est fort probable que nous modifions ce guide pour que le personnel puisse mieux l'utiliser. Pardon, je pensais également vous dire que je suis en train de rédiger un nouveau manuel, la version préliminaire, je pense, devrait être conclue vers la fin de cette semaine. Il faut que je discute de cela avec Heidi par la suite.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci, Ariel.

Dev?

Merci de ce travail fait sur le guide de débutant et les recommandations. Donc, sur le chat, vous avez sans doute suffisamment de temps pour pouvoir partager toutes ces informations.

Je pense qu'on vient de conclure la recommandation numéro 38, pour l'instant. On aura d'autres informations à ajouter sans doute à l'avenir, et on va les ajouter dès qu'on les aura. Nous avons maintenant conclu cela et nous allons maintenant parler du sous-comité de finance et du budget. Donc, je vous invite tous à regarder. On a un seul petit problème, c'est le fait que je ne vois pas le lien vers la recommandation elle-même. C'est intéressant, je n'ai pas suffisamment de permis pour voir la page.

---

ARIEL LIANG : C'est partagé sur l'écran.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Je verrai ça sur le Wiki. Ça me donnera davantage de temps de le faire.

Non, non, s'il vous plaît, rechargez la page. Il faut rafraîchir. Maintenant, ça apparaît. C'est magique

Recommandation numéro 2 : *l'ICANN devrait renforcer le [peu clair], le budget et le personnel pour pouvoir mieux soutenir la Communauté.*

Les contributions du Groupe de formation de compétences et du sous-comité du budget des finances, hein? Donc, ce sont les responsables de mettre en œuvre cette recommandation. Ces actions doivent être suivies à Dublin avec Xavier Calvez. Ce que je vous propose, c'est que comme ç'a l'air assez complet pour le moment – à moins que quelqu'un veuille ajouter quelque chose —, si vous voulez, on peut attendre et on conclura cela avec Xavier Calvez à Dublin. Et s'il y a des commentaires ou quoi faire, on le fera à ce moment-là.

HEIDI ULLRICH : Merci. Peut-être que l'on peut parler – vous avez parlé avec lui dimanche à Dublin. Vous allez parler avec Xavier et avec Nora Dublin dimanche, peut-être pour organiser quelque chose...

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Heidi. Merci de ce rappel. Bien. C'est un bon point. Donc, nous allons ajouter que nous devons parler de cela avec Nora

---

aussi pour qu'elle sache qu'il s'agit d'une recommandation d'ATLAS II.  
Bien.

Alan Greenberg demande la parole. Allez-y.

ALAN GREENBERG :

Merci. Je pense que nous devons définir de quel programme on parle dans les recommandations parce que certains n'apparaissent pas sur le bas de l'écran. Certains sont faciles à déduire. On comprend pourquoi elles ont été intéressantes pour la Communauté, mais dans d'autres cas, il faudrait leur expliquer. Si on veut que ce soit quelque chose de considéré comme important, il faut insister là-dessus.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci, Alan. Le sous-comité de participation et de sensibilisation a identifié différents domaines dans lesquels c'était important, comme la formation des [peu clair] NextGen et les boursiers, le CROP, les plans de stratégies régionales, les services de langue, les cours en ligne, ATLAS, les RALOs et l'assemblée générale de RALOs en face en face, s'il y a un consensus comme quoi ça suffit ou est-ce que vous pensez qu'il y a des secteurs dans notre Communauté qui ne tirent pas suffisamment de bénéfices de cela ou est-ce que vous pensez qu'on a oublié quelque chose? Parce que cette recommandation, ce qu'elle veut dire, c'est qu'il faut continuer à se focaliser sur ces programmes et que, par conséquent – et continuer à travailler sur la formation du leadership sur la prochaine génération, sur les boursiers, sur le CROP, etc. C'est ça le contenu de cette recommandation.

---

Alan Greenberg, vous avez la parole.

ALAN GREENBERG :

Oui. Je pense que l'on devrait les définir, mais on pourrait peut-être prioriser, on pourrait donner des exemples des indicateurs pour montrer que ce qu'on fait, c'est utile. Si nous avons un ATLAS et on peut démontrer que cela donnait lieu à tant de volontaires pour la Communauté, ça, c'est intéressant. Par ailleurs, si on peut prouver que 50 personnes de plus ont participé à notre réunion, ce sont des indicateurs utiles. Donc, je crois qu'on peut – on doit travailler là-dessus. Je sais qu'il y a – parce qu'il y a des personnes qui se demandent si on peut mettre de l'argent ou investir seulement dans certains aspects, dans quels aspects allons-nous investir.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Glenn.

GLENN MCKNIGHT :

Je constate que dans la participation et la sensibilisation, dans le cas de l'Amérique du Nord, on a vu des efforts de sensibilisation qui ont été réalisés, mais sans la participation de NARALO et des ALS, on a trois événements, par exemple – donc, on pense que si on fait de la sensibilisation, c'est important de soutenir ou d'y participer. Dans le cas de Joe et d'Erin à Montréal, par exemple, j'ai demandé que l'on partage cet événement. Je n'ai pas reçu de confirmation encore, par exemple. On a besoin d'une meilleure communication entre nous et les différents acteurs pour pouvoir savoir suivre les activités de chacun.

---

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :      Merci beaucoup, Glenn.

Je pense que c'est quelque chose qu'il faudra aborder pendant la réunion avec les membres et le personnel du GSE, c'est-à-dire du Groupe de travail de l'engagement, des parties prenantes mondiales. Avec Nora, avec Xavier, avec le personnel de ce groupe de travail, le personnel de l'ICANN et les membres de ce groupe de travail. Certaines régions ont tiré de très bons bénéfices de cette synergie, je le pense. Et peut-être que c'est le cas avec d'autres régions. Je sais, en tous cas, que nous n'en sommes qu'au début dans la région européenne, par exemple où cette synergie comment à paraître. Donc, certaines régions sont plus en avance que d'autres, ou bien il y a des problèmes dans certaines régions. En tous cas, avec le GSE, lors de la réunion à Dublin, je pense que ce sera le bon moment d'en parler avec les toutes parties prenantes mondiales et les vice-présidents présents. Ce sera le bon moment.

Parfait. Bien. Cela a été ajouté à la liste de choses à faire. Et je crois que nous pouvons aussi ajouter que nous pensons que pour ces régions – lorsqu'il y a eu ces régions où il y a eu une synergie, une participation de la – du département des parties prenantes et de la Communauté At-Large, ça été très bénéfique. Je ne vois pas sur la liste sur le moment, donc on peut peut-être ajouter cela, sur cette page, si vous le voulez bien.

Pour en revenir à ce que disait Alan, sur la liste que nous avons et sur cette évaluation concernant les programmes qui sont déficients au niveau de la relation qualité/prix – Alan, vous pouvez faire cette liste? Mettre cette liste en ordre pour évaluer quels sont les meilleurs ici dans ce domaine ou est-ce que ce n'est pas vraiment dans nos fonctions?

---

ALAN GREENBERG :

Je pense que ce sont deux choses différentes. D’abord, il y a deux questions ici. Certains d’entre nous ne veulent pas renoncer à certaines choses mêmes si ce n’est pas très intéressant au niveau du retour sur l’investissement. Il y a certaines choses qui n’ont pas été aussi efficaces qu’on le pensait. Donc, ce qu’on peut faire, c’est interrompre que les – parce que si on n’interrompt pas, les gens qui participent vont interrompre. Donc, ce qu’on peut se demander, c’est si je veux renoncer à quelques-uns de ces programmes, mais à quel programme vais-je renoncer?

Voilà. Je pense que c’est comme ça qu’il faudrait que l’on se pose la question. Donc, essayons d’être cyniques, essayons de voir qui va renoncer qui va abandonner. Rappelez-vous d’ICANN, les revenus qu’il aura dans le futur, on ne sait pas très bien ce que les nouveaux programmes de gTLDs va donner concernant les revenus, hein? Et donc, les prévisions ont été faites et elles sont plutôt à la baisse. Donc, je pense qu’il faudrait – on risque d’être dans une situation dans laquelle il faudra prendre des décisions. Je crois que ce soit ça le plus important. C’est une question importante à laquelle nous devons répondre.

Le problème, c’est que nous ne savons pas lesquels ont eu de bons résultats et les autres – et ceux qui ont eu de moins bons résultats.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci beaucoup, Alan. Est-ce que vous voulez dire que ce sera le rôle du sous-comité de participation et de sensibilisation de travailler là-dessus?

---

ALAN GREENBERG : Oui. Je pense que c'est eux qui sont les mieux placés pour le faire.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup. Donc, une action à suivre pour le sous-comité de participation et sensibilisation, analyser ces programmes, voir quels sont les plus intéressants et voir ce qui ne fonctionne plus et ce que l'on peut fermer. J'espère qu'on pourra tous les garder parce que c'est la liste des programmes qui à l'origine nous paraissaient tout à fait valables, mais bon.

Parfait. Merci, Ariel, pour les modifications que vous faites si rapidement.

Voyons le prochain. *ICANN devrait ouvrir un processus similaire à celui du programme [peu clair] de sensibilisation, c'est-à-dire le CROP, mais applicable à des demandes de budget plus courtes, faites à court terme et qui ne soient pas liées à des demandes de budget pour voyager. Alors, le sous-comité du budget et des finances ne s'est pas réuni pendant un bon moment. Je ne sais pas s'il y a eu du travail qui a été fait sur ce point spécifique plus récemment.*

Il y a eu du travail en tous cas qui a été fait concernant le budget lié à la communication et les différents points concernant le CROP. On a eu une longue discussion sur le CROP la dernière fois. Il y a un plan de participation de la société civile, il y a d'autres propositions qui sont – qui ont été faites, mais pour le moment, on attend les résultats des efforts de la société civile, qu'on en sache plus pour prendre une décision.

---

Il y a une question dans le chat. « Quand est-ce que le sous-comité des finances se réunit? ». Je ne sais pas. Ils se réunissent dès qu'ils ont du travail à faire, en général lié à des demandes de budget.

Alan, est-ce que vous avez l'intention d'avoir une réunion du sous-comité de finance et du budget?

ALAN GREENBERG :

Oui. Nous avons l'intention de nous réunir, mais nous avons aussi d'autres soucis. On n'a pas encore nommé le représentant du CROP dans l'équipe. Donc, déjà, ça, c'est une question à résoudre. En général, je ne pense pas qu'ICANN va ouvrir un processus de budget à court terme pour les choses non spécifiques. Maintenant, si nous avons une liste de ce site, ALAC pourrait demander une enveloppe et dire : « On a besoin d'un peu d'argent pour faire ce type de choses pendant l'année », mais il faut être un peu plus spécifique. On ne peut pas rester dans le vague comme ça et attendre qu'on nous dise : « Oui, c'est très important ».

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci beaucoup. Je vois qu'Heidi a dit qu'il y avait un centre de communication et qu'il y a des fonds qui peuvent être utilisés pour tout ce qui concerne la communication. Je me souviens aussi d'une réunion qui a eu lieu récemment – ça peut être il y a un an – au cours de laquelle Fadi, ou quelqu'un d'autre de haut placé a dit : « Si on vous donne 10 000 dollars par an comme ça pour qu'ALAC l'attribue à une activité, est-ce que ça ira bien pour vous? »

---

Est-ce que quelqu'un se souvient de cette proposition et la discussion qui en a découlé de cette proposition?

ALAN GREENBERG : C'était lors de la dernière réunion du Conseil en réponse aux problèmes, certains problèmes qu'on avait posés. Il y avait des questions concernant l'argent, le montant concernant la discrétion ou l'autorité de la personne qui allaient pouvoir prendre la décision de dépenser et ensuite, les fonds liés aux voyages. Donc, oui, je me souviens, ç'a été une discussion qui a eu lieu, hein?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Alan. Merci de me rafraîchir la mémoire.

Dev Anand Teelucksing, allez-y.

DEV ANAND TEELUCKSINGH: Oui. Je pense que c'est précisément la discussion que j'ai eue à Buenos Aires avec les membres d'ALAC et du *board*. Il y a des accords qui doivent être – concernant l'attribution des fonds qui doivent être réglés. Le problème, c'est justement parce que nous ne pouvons pas avoir un budget pour des activités qui ont lieu et avoir ce budget à l'avance si on n'a pas cette anticipation d'un an et demi. Donc, je pense que différents types de programmes ne permettront pas de changer les choses. Je ne sais pas si ce type de proposition peut être attribué, peut être accepté. À moins qu'il y ait des objections au niveau du Conseil de l'ICANN, je pense que c'est tout à fait faisable, ce dont vous avez parlé est tout à

---

fait faisable. Donc, de façon qu'il n'y ait pas de problème de demandes de financement à faire et que ce soit le...

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Dev.

Fadi a dit que si on veut faire cela, il faudrait qu'on le fasse rapidement. Donc, on va maintenant donner la parole à Heidi.

HEIDI ULLRICH : Merci, Olivier. Que je sache, c'est que peut-être il faudrait qu'on s'assure de cela. Je ne propose pas bien sûr de le reprendre lors de la réunion avec le Conseil d'administration, mais on a entendu dire que ce type de questions est d'intérêt pour le Conseil et qu'il y a d'autres personnes qui vont devoir voyager, par exemple, pour pouvoir aller aux réunions plus qu'auparavant en tous cas. Peut-être que la déclaration de Fadi serait utile à ce sujet.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Heidi.

On a maintenant Alan Greenberg.

ALAN GREENBERG : Merci. Moi, je n'ai pas les mêmes souvenirs qu'Heidi. Si j'ai le temps, j'essaierai de revenir sur la transcription, mais Fadi a dit que si on a des problèmes – il parlait de visa comme exemple, mais si vous avez des problèmes, il a dit, il faudrait que l'on ait un fonds discrétionnaire pour

---

pouvoir aborder des problèmes. Et je n'ai pas compris que ce soit exactement lié ou associé avec les problèmes de voyages, pas nécessairement uniquement liés aux déplacements, il a donné les visas comme exemple. En même temps, si c'est quelque chose que le Conseil consultatif fait ou quelque chose qu'il doit s'occuper, il faudrait qu'on l'efface, mais je n'ai pas compris la même chose qu'Heidi : ce n'est pas que l'on va financer les visas dorénavant...

Bien sûr, il y a des modifications à apporter, des améliorations. Il y a quelque chose qui a été dit dans le moment, mais maintenant il va falloir voir spécifiquement ce qui va être fait. C'est ça que je veux dire.

Pour revenir à ce que disait Dev, je pense qu'il faudrait que l'on puisse apporter nos propres modifications, nos propres juridictions et oui, effectivement, si on n'a pas eu le même budget ou le budget suffisant, il faudrait que l'on trouve la manière de travailler constamment, mais oui, ce n'est pas uniquement une question de budget, un problème de budget.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Alan. Croyez-vous que dans les demandes de budget supplémentaires que l'on peut présenter pendant le cycle budgétaire normal, ce serait possible de demander d'assigner des fonds de 10 000 dollars discrétionnaires sans devoir justifier chaque projet?

ALAN GREENBERG : Je pense que vous parlez des montants de plus de 10 000 dollars. C'est de cela qu'on parlait avant. On avait déjà associé le budget

---

discrétionnaire que l'on pouvait utiliser pour l'ALAC ou pour des organisations, des activités liées aux RALOs. On pourrait également le faire dans d'autres instances ou pour d'autres activités si on le voulait.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci. Beaucoup de texte a été ajouté à cette page. Je vous remercie des contributions faites là-dessus.

On avance?

Bien sûr, il va falloir reprendre la discussion par rapport à ce qui a été discuté avec Fadi la dernière fois à Buenos Aires.

Heidi, vous relevez la main?

HEIDI ULLRICH : Oui. Par rapport aux dialogues desquels a surgi ce point-là, les 10 000 dollars, on ne va pas dire que c'est uniquement pour les visas, on peut dire que ça inclut les visas, mais je ne voudrais pas que l'on dise que c'est uniquement pour les visas. Je me trompe peut-être, mais il me semble avoir compris que c'était bien plus large que cela.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Heidi. Merci.

On peut maintenant passer à la recommandation suivante, la recommandation numéro 41. En fait, avant de conclure cette discussion, on attend maintenant à avoir des informations de l'équipe de participation de l'ICANN sur ce que Fadi a voulu dire là-dessus. Je pense

---

que s'il n'y a pas de précisions pendant la réunion avec le Conseil, on pourrait peut-être utiliser les autres voies pour discuter de la question avec Fadi ou peut-être avec les autres personnes qui seront présentes. On leur demandera ce qu'ils ont voulu dire par cela ou pour, ensemble, revenir sur le procès-verbal. J'espère pouvoir le faire avant la réunion.

ALAN GREENBERG :                   Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :        Merci, Alan. On passe au numéro 41. 41 : *l'ALAC devrait travailler avec le Conseil d'administration de l'ICANN pour trouver d'autres sources de financement pour les activités d'At-Large*. On a envoyé cela au sous-comité de finance de l'ICANN, on a mis en œuvre des recommandations sur la stratégie – les nouvelles stratégies des réunions d'At-Large pour discuter de la réunion qui nous intéresse.

Est-ce que vous voudriez ajouter d'autres informations supplémentaires outre ce qui est là? Peut-être que l'on pourra s'engager avec d'autres personnes qui pourraient nous aider à trouver des fonds à l'avenir. Mais la dernière fois qu'on a soulevé cette question devant le Conseil, c'était au moment de discuter d'autres questions. Donc, on discutait des fonds et le Conseil a dit qu'ils allaient réduire la quantité de fonds qu'on a. Que je sache, on n'est toujours pas d'accord sur s'il nous faut davantage de fonds. Jusqu'à présent, on a des fonds sur les activités, et je ne sais pas s'il faudrait ajouter quelque chose d'autre avec cela.

Maureen Hilyard, vous avez la parole.

---

MAUREEN HILYARD : Merci, Olivier. Pour ajouter un peu à ce qui a déjà été dit, on pensait qu'il serait nécessaire d'avoir des fonds pour avoir des activités, organiser des activités au-delà de la réunion. Donc, peut-être que l'Équipe de participation, de sensibilisation pouvait contacter des personnes qui sont au-delà de l'ICANN. Donc, on n'était pas très sûr de ce qu'il a voulu dire par cela. Pendant la réunion, on s'est dit qu'on pourrait voir ce qui était fait ailleurs. Certaines activités sont des activités qui ont lieu en dehors de la réunion, je pense. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Maureen. Je vois que dans les actions à suivre, on a ici une mention de la discussion qui devrait être reprise à Dublin et l'équipe de réunions va traiter la question ainsi que nous et d'autres groupes. Donc, il faudrait ajouter à l'ordre du jour cette discussion ainsi que d'autres. Des discussions qu'il faut avoir au sein de l'ICANN et avec le personnel de l'ICANN.

Je ne vois pas d'autres mains levées pour l'instant. Nous sommes presque à la fin de la liste des recommandations. Il ne nous reste plus que cinq minutes. Donc, rapidement, on essaiera de discuter de la recommandation numéro 42. C'est le fait que l'ICANN devrait organiser des assemblées annuelles en personne des RALOs, que ce soit aux bureaux régionaux de l'ICANN ou en parallèle avec les événements régionaux. Cela correspond à la discussion de la feuille de route, du plan de réunion de l'ICANN.

Alan, vous avez la parole.

---

ALAN GREENBERG : Je pense que cette recommandation a deux sens possibles. Je ne sais pas si ce sont des assemblées annuelles, des assemblées des RALOs ou des assemblées annuelles de chaque RALO. Je pense qu'on parle ici d'assemblées annuelles de chaque RALO, mais je ne sais pas très bien si c'est le cas. Ce serait utile d'apporter un peu de clarté à la question pour que tout le monde sache de quoi on parle.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Alan. Merci de soulever cela. Il me semble que c'est le bon moment pour nous centrer sur ces deux possibilités. Je ne sais pas si c'est cinq assemblées par an ou pas...

La référence aux bureaux régionaux implique des assemblées, même si on n'a pas de réunions dans la région en ce moment. Je ne sais pas ce que vous en pensez... Qu'est-ce que vous voulez dire par cela?

ALAN GREENBERG : Je pense que c'est une question de budget qui pourrait être au-delà de ça.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Bien, Alan. Merci de partager votre avis avec nous.

Y'a-t-il d'autres idées? D'autres avis?

Alors, cette recommandation dirait-elle que l'on devrait organiser des assemblées annuelles en personne? Devrait-est-ce entre chaque RALO ou toutes les RALOs ensemble et changer de région chaque fois? Est-ce

---

qu'on veut dire qu'on veut cela tous les ans? Que c'est notre opinion formelle?

CHERYL LANGDON-ORR : Peut-être qu'on pourrait bien quel est le sens de cela, si on avait une bonne rédaction. Ce n'est pas que je pense que ce qu'il faudrait faire – je veux – non, ce n'est pas vrai...

ALAN GREENBERG : C'est très différent de ce qu'on a aujourd'hui, en fait, comme réaction. Il me semble qu'il faudrait apporter des précisions ici. Ça pourrait ne pas être une recommandation sensée. C'est peut-être uniquement un problème de rédaction. Donc [peu clair] ignorer des ressources ou de l'argent, on ne serait pas réaliste. Mais il faudrait que l'on voie ce qu'on va faire. Donc, on peut dire de façon pluriannuelle en rotation...

Je comprends l'idée des bureaux régionaux, bien sûr. Parce que là, on pourrait dire que ce sont des assemblées générales. Donc, si une région n'est pas présente lors des assemblées générales et une région...

Donc, je pense que c'est pour cela qu'il faudrait inclure toutes ces informations dans la recommandation. Et c'est là qu'il faudrait définir où, quand, comment les assemblées générales se feraient.

Donc, je pense que c'est un peu trop pour l'instant.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Bien. Alors, on est à l'heure. L'appel est passé très rapidement. Peut-être que les interprètes pourraient rester un peu plus, mais je pense

---

que nous avons avancé suffisamment. Donc, on vient de finir avec les recommandations pour le sous-comité de finance et du budget. Il nous reste sensibilisation, réseaux sociaux, etc. Mais il y en a qui n'ont qu'une recommandation ou deux. Il y a également d'autres recommandations dont nous avons déjà fait beaucoup de travail. Et vous savez qu'il y a différentes recommandations qui appartiennent à plusieurs sous-groupes. Je pense qu'on pourrait reprendre la semaine prochaine avec une autre partie des recommandations et la semaine suivante sera la semaine juste avant la réunion de l'ICANN, et nous allons nous réunir en personne à Dublin.

Donc, il nous reste peu de temps dans nos réunions en personne à Dublin. On a des séances pour notre groupe pendant lesquelles nous allons évaluer ce que nous avons à faire, sachant surtout qu'il y aura des discussions avec les types de participation mondiale des parties prenantes. Et il est probable que ces recommandations doivent être envoyées en attendant la réunion de l'ICANN. Il me semble que c'est une des discussions qu'on aura à Dublin.

Alors, je propose que l'on garde la liste de sujets à discuter pour ce moment-là, si ce n'est pas trop pour vous. On a fait du bon travail aujourd'hui.

Est-ce que vous avez d'autres remarques, d'autres questions suggestions? Je vous donnerai la parole si c'est le cas...

Avant de finir l'appel, vous avez une dernière occasion.

Bien. Je ne vois pas de mains levées.

---

La semaine prochaine, est-ce qu'il y aura un jour spécifique auquel vous voudriez vous réunir?

CHERYL LANGDON-ORR : J'ai une disponibilité très très limitée la semaine prochaine, mais je voudrais bien participer.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Cheryl. On vous enverra les possibilités qui ne soient pas – on espère en tous cas – en plein milieu de la nuit.

J'ai du temps entre les conférences. Le matin et minuit, peut-être...

Bien. On essaiera de se réunir la semaine prochaine.

TERRI AGNEW : On a déjà envoyé un Doodle pour l'appel de la semaine dernière, donc essayez de le compléter.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Bien. Vous avez déjà sondé un peu les disponibilités des personnes. Merci.

Alors, je parlerais avec la personne chargée de cela. On aura une réunion la semaine prochaine, suivant ce qui a été dit durant le Doodle. Et je pense que ce sera difficile parce que je voyage moi-même la semaine prochaine.

---

Mais en tous cas, je vous remercie tous d’avoir participé à cet appel, d’avoir consacré votre temps à ces discussions. On conclut maintenant notre appel. Apparemment, on avance.

Alors, je vous remercie tous du travail fait. On se reverra ou on se reparlera la semaine prochaine.

Cet appel est maintenant clos.

TERRI AGNEW :

La réunion est maintenant finie. Merci de nous avoir rejoints. Une bonne fin de journée. Au revoir.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**